

Notes et chroniques

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Textiles suisses [Édition française]**

Band (Jahr): - **(1958)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-791529>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

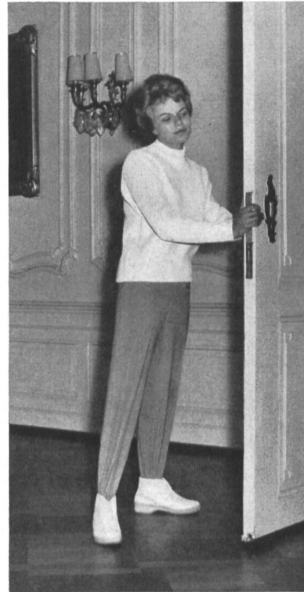
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Notes et chroniques

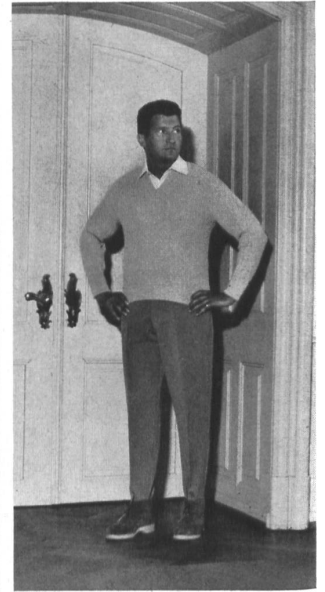
«Hélanca», une fibre de notre temps

Aujourd'hui, la fibre « Hélanca » (nylon filament extensible du type dit « mousse ») inventée par Heberlein & Co. S. A. à Wattwil (Suisse) est connue dans le monde entier ; il n'est donc plus nécessaire de la présenter à nos lecteurs. Mais l'« Hélanca » est une fibre moderne, bien de notre temps, parce qu'elle s'adapte et se prête — sous une forme ou une autre — à d'innombrables usages, en particulier, mais pas exclusivement, dans le domaine de la mode. Aussi, chaque année, la maison Heberlein présente-t-elle aux intéressés, au cours d'une petite réunion, les nouveaux développements de l'« Hélanca ». Nous avons donc vu récemment d'intéressantes applications de cette fibre dans le domaine des sports d'hiver. De plus en plus, on confectionne les pantalons de ski, d'après-ski et de sport en général, dans des tissus à trame laine et chaîne « Hélanca ». L'élasticité dans la longueur ainsi obtenue permet de réaliser des « fuseaux » qui, toujours tendus et de ligne impeccable, laissent aux jambes leur liberté de mouvement, n'entravent en rien la flexion sans toutefois se déformer aux genoux. La fibre synthétique ne diminue en rien les qualités de la laine, auxquelles elle ajoute les siennes. Les tissus de ce genre répondent du reste à toutes les exigences techniques et de la mode ; il est possible d'y tisser aussi des fils métalliques intermissibles, qui permettent des effets très intéressants.

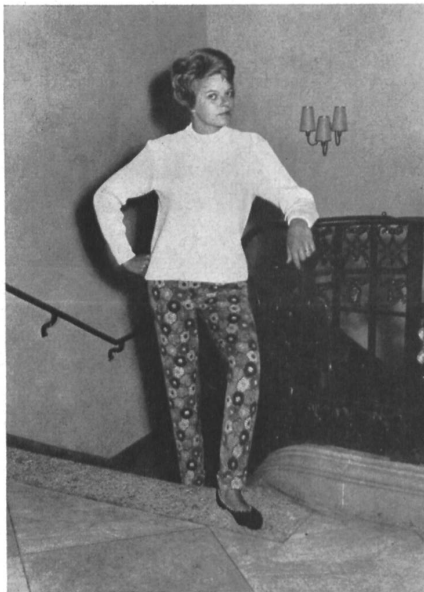
Un nouveau genre d'« Hélanca », le filé SW, est moins extensible que le fil connu jusqu'ici mais, en revanche, beaucoup plus volumineux. Il a été spécialement mis au point pour l'industrie de la bonneterie et permet, seul ou combiné à la laine, la fabrication de pullovers sportifs très intéressants, qui ont tous les avantages des articles déjà connus en « Hélanca ». Ce sont là des nouveautés qui seront sur le marché dès cet automne.



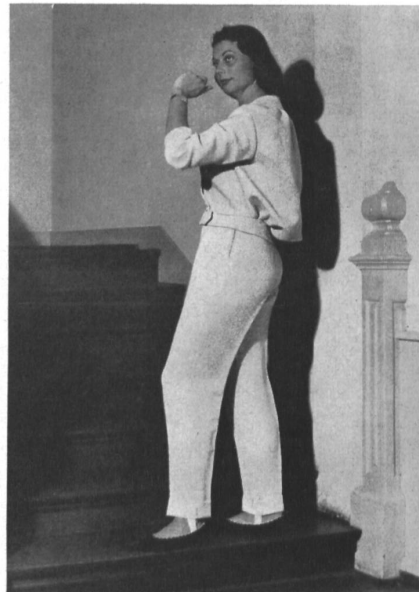
Pantalon de ski rayé, « Hélanca » et laine ; pullover « Hélanca ».



Pantalon uni, « Hélanca » et laine ; pullover en fil « Hélanca » SW.



Pantalon après-ski imprimé, « Hélanca » et laine ; pullover « Hélanca ».



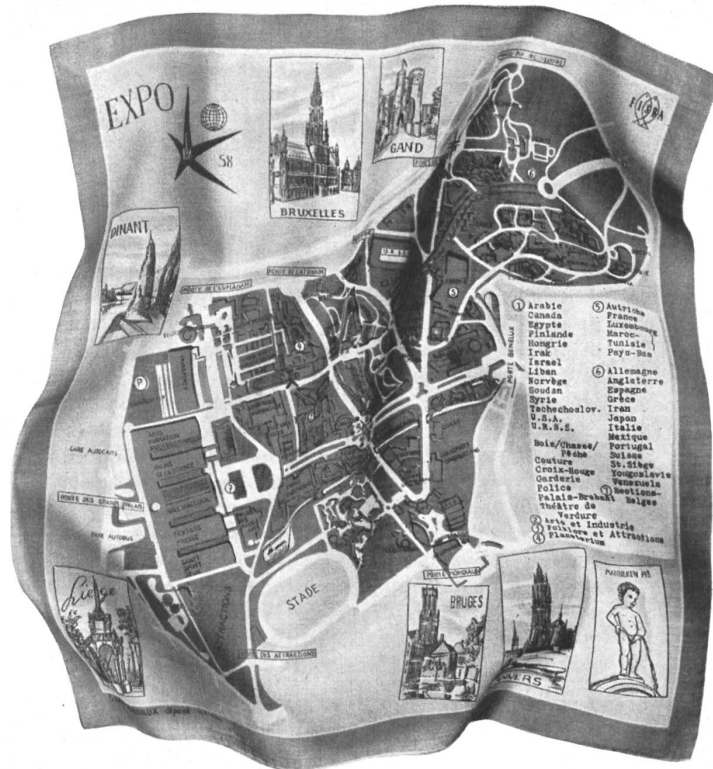
Deux-pièces après-ski en rayonne, lamé et « Hélanca ».



Costume de ski 2 pièces pour dames ; combinaison de ski une pièce pour messieurs, en « Hélanca » et laine.

Souvenir de l'Expo

Si les « souvenirs » prêtent trop souvent à la critique, ce n'est en tout cas pas le fait des mouchoirs et pochettes que produit l'industrie saint-galloise. Quoi de plus gracieux, en effet, que ces petits carrés de batiste légère, imprimés de sujets humoristiques ou artistiques, et qui véritablement « joignent l'utile à l'agréable ». A l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles 1958, les dames qui voudront acheter un souvenir porteront certainement leur choix sur la ravissante pochette ci-contre. C'est un petit mouchoir de batiste fine de coton sur lequel figure, à côté de l'emblème de l'exposition, un plan de la manifestation. Tout autour, des sujets typiquement belges complètent la composition. L'impression soignée est relevée par la qualité du tissu et par l'ourlet roulé à la main. Ce mouchoir « FISBA », produit par la maison *Christian Fischbacher Co., Saint-Gall*, est en vente à Bruxelles ; il constitue un souvenir de bon goût que d'innombrables femmes tiendront à emporter pour marquer leur visite à la grande manifestation de l'année. Il fait honneur à la fabrication saint-galloise dont il est une spécialité.



Ni trop, ni trop peu !

La maison *Christian Fischbacher Co., Saint-Gall*, a repris récemment la publication occasionnelle de son « Bulletin FISBA » qui avait été interrompue il y a quelques années. Mais ce petit imprimé n'est pas destiné uniquement, cette fois, aux clients suisses et trouvera le chemin de l'étranger, pour faciliter et soutenir la vente des spécialités de la maison qui l'édite. Ce petit opuscule, fort joliment pré-

senté comme il se doit dans une branche qui se consacre à l'élégance, doit servir de trait d'union entre la maison de Saint-Gall et sa clientèle, de grossistes et détaillants. Le premier numéro, que nous avons sous les yeux, ne dit ni trop ni trop peu, juste assez pour retenir l'attention quelques minutes en apportant néanmoins d'intéressants conseils et suggestions, assez pour piquer la curiosité sans lasser.

Deux siècles d'élégances parisiennes à Montreux

L'Union française des arts du costume, qui s'est donné pour but de créer, à Paris, un centre d'étude et de documentation en même temps qu'un musée du costume français, présente à Montreux (jusqu'au début de septembre prochain), dans une exposition intitulée « Paris : deux siècles d'élégances », un ensemble unique de pièces, de toutes portées par des mannequins, gracieusement disposés dans des décors d'époque.

Des robes volantes de la Régence au « new-look » de 1947, de Doucet à Christian Dior, cette magnifique collection, d'une authenticité absolue et qui est la plus impor-

tante montrée à ce jour en Suisse et ces dix dernières années en Europe, retrace, du 18^e siècle à nos jours, toute l'évolution et l'histoire de l'élégance féminine, intimement liée à cette vie sociale si habilement évoquée par chacun des groupes présentés.

L'exposition, organisée sous les auspices de l'Office du tourisme de Montreux, a été réalisée par des mains expertes : celles de M. François Boucher, délégué de l'Union française des arts du costume et conservateur honoraire du Musée Carnavalet.



Sous Louis XV

Jeanne Lanvin,
Chanel, Vionnet,
Patou
(1925-1945)



Création et développement d'une fabrique de textiles artificiels et synthétiques

Selon d'anciens documents, il existait déjà à Rorschach, au bord du lac de Constance, au début du XV^e siècle, un moulin à céréales nommé *Feldmühle* (mot qui signifie « moulin de campagne »). En 1884, cette entreprise céda la place à une fabrique de broderies qui devint, avec le temps, la plus grande de Suisse orientale et joua un rôle important dans la vie économique de la ville de Rorschach et de la contrée circonvoisine. A la suite de la crise de la broderie, cette entreprise cessa toute activité en 1920, ce qui fut un coup sensible pour son personnel et la ville de Rorschach. Néanmoins, l'esprit d'entreprise des dirigeants de la *Feldmühle* était resté bien vivant car, peu après, le conseil d'administration prit la courageuse décision d'installer une fabrique de rayonne de viscos

lement entrepris la production de filés synthétiques qu'elle met dans le commerce sous le nom de *Bodanyl*. La première installation pour la fabrication de ce nouvel article fut mise en service en 1955.

La capacité de production journalière de la *Feldmühle* est aujourd'hui de 10.000 kg. de rayonne, de toiles pour pneus et de paille artificielle et de 4000 kg. de *Cellux*. La production de filés synthétiques est actuellement de 700 kg. par jour ; elle sera cependant développée pour atteindre un maximum de 2000 kg. Ces quantités constituent un facteur non négligeable dans l'approvisionnement de l'industrie textile suisse. La fabrique fait travailler environ 1500 personnes, sans compter plusieurs centaines d'ouvrières à domicile et, indirectement, de nombreux



dans les vastes locaux inoccupés. Cette nouvelle activité, totalement différente de la fabrication de broderies, causa de très grands frais d'installation et nécessita des investissements importants. La production journalière s'éleva tout d'abord à 2500/3000 kg. de rayonne, ce qui occupait environ 1000 personnes. En 1933, la maison s'adjoignit un nouveau département pour la fabrication de feuilles transparentes de viscosse, connue sous le nom de *Cellux*.

En outre, la *Feldmühle* fabrique, depuis des années, de la paille artificielle pour l'industrie argovienne des tresses pour chapeaux de même que les éponges *Spungo* pour usages industriels et ménagers.

Dans le domaine des fibres textiles, la *Feldmühle* a éga-

artisans, commerçants et entreprises qui profitent des dépenses élevées faites pour l'extension et l'entretien de la fabrique et des installations.

L'industrie suisse des fibres artificielles et synthétiques est très intimement liée à l'économie nationale. A part la cellulose, le caprolactam et le charbon, qui doivent être importés, toutes les autres matières premières et auxiliaires sont d'origine indigène.

En se tenant constamment au courant des exigences de notre époque, en agrandissant ses installations de production et en les adaptant aux dernières données de la technique, la *Feldmühle* constitue un important facteur de la vie économique en Suisse orientale.

Le centenaire du Tissage de soie Schubiger à Uznach

Cette maison a été fondée en 1858 par Emile Schubiger, qui fut, par la suite, membre du gouvernement du canton de Saint-Gall. Fils d'un médecin, doué pour la peinture et la sculpture qu'il cultiva lorsqu'il eut pris sa retraite, Emile Schubiger ne suivit pas ses goûts naturels mais, sous l'influence de sa mère, se tourna vers le tissage de la soie. L'industrie de la soie, qui était alors localisée dans le canton de Zurich, apportait aussi du profit dans la partie saint-galloise de la vallée de la Linth. Dans bien des régions, particulièrement dans les villages de la montagne, on entendait ronronner les volants des bobinoirs et cliqueter les métiers à main. Les tisserands à domicile s'en allaient chercher les chaînes chez les entrepreneurs zuricois, y rapportaient les pièces terminées en échange de quoi ils recevaient leur salaire. Ce développement industriel attira le jeune fils de médecin et l'engagea à tenter sa chance comme fabricant. Riche de connaissances techniques acquises en autodidacte — il n'existait à cette époque aucune école professionnelle en Suisse — il ouvrit à Uznach une entreprise de fabrication dans laquelle son frère Maurice, qui était médecin, entra pour s'y occuper pendant des décennies de la partie comptable, en fidèle collaborateur. Chaque semaine l'entrepreneur industriel s'en allait à Zurich, centre de l'industrie de la soie, pour chercher des commandes, acheter des matières premières et maintenir le contact avec des personnalités compétentes de la branche. Le nombre des tisserands sur métiers à main occupés par la maison Schubiger — surtout à Amden, le véritable village tisserand de la région — s'accroissait sans cesse et parvint presque au millier. La maison installa des centres de répartition du travail dans la vallée du Rhin et en Suisse centrale ; l'entreprise se développa rapidement et ses produits, surtout des tissus légers du type taffetas tels que les louisines, le gros des Indes, etc., répandirent le nom de la maison dans de nombreux pays étrangers.

Vers 1870, lorsqu'on commença à installer, dans le canton de Zurich, des métiers mécaniques « Honegger » de la Fabrique de machines Rüti, la maison Schubiger se mit au tissage mécanique, qui remplaça peu à peu le tissage à la main, lequel fut définitivement abandonné en 1921. Parallèlement à la mécanisation de la production, le programme de fabrication s'étendit. Parmi les nouveaux articles, il faut mentionner la marceline pour doublures de chapeaux, qui valut une réputation mondiale à leur fabricant. Une petite anecdote le confirmera. La maison reçut

un jour d'Amérique une lettre qui portait pour toute adresse « Monsieur Marceline, Suisse ». Malgré cette suscription elliptique, la missive parvint à la maison Schubiger dont la marceline était une des spécialités les plus appréciées, comme aussi, du reste, la grenadine pour deuil.

Vers 1870 également, l'entreprise construisit une fabrique à Uznach et en 1880 elle acheta à la maison Jenny & Co. de Ziegelbrücke un immeuble utilisé pour le tissage du coton à Steinenbrücke-Kaltbrunn. L'augmentation continue de la demande exigea une considérable extension de cet établissement, par une construction en sheds, type alors tout à fait moderne de fabrique, laquelle subit un nouvel agrandissement en 1905. De bonne heure déjà, l'entreprise avait reconnu l'importance croissante des articles de Lyon teints en pièce tels que crêpe de Chine, georgette, etc. Les premières livraisons de ces articles furent très bien accueillies et les commandes augmentèrent régulièrement. Cet essor ne fut possible que parce que le parc de machines était continuellement modernisé et adapté aux exigences de l'époque.

En 1904, la maison fut transformée en une société en commandite et reprise par les fils d'Emile et de Moritz Schubiger. En 1920, elle prit la forme d'une société anonyme qu'elle a gardée jusqu'aujourd'hui. Quoique le nombre des actionnaires ait fortement augmenté avec le temps, la maison a néanmoins conservé son caractère primitif d'entreprise familiale. Elle est fière d'avoir résisté aux longues années de crise, pendant lesquelles l'industrie de la soie, particulièrement sensible aux fluctuations de la conjoncture, souffrit beaucoup, surtout au cours de la troisième décennie de notre siècle ; en assurant ainsi sa continuité, elle a activement coopéré à la prospérité économique et sociale de sa région toute entière.

Après les années agitées de la guerre et de l'après-guerre immédiat (1939-1947) pendant lesquelles, par suite de la pénurie de matière première, on travailla presque exclusivement de la rayonne et de la fibranne, la maison Schubiger se tourna toujours plus vers la fabrication de spécialités de haute valeur en tissus pour robes et cravates, branche dans laquelle la soie naturelle a pu reprendre la place d'honneur qui lui revenait. Cette continuelle adaptation aux conditions du marché, rendue possible grâce à un parc de machines moderne et varié, toujours à la hauteur des exigences techniques, permet à la maison de considérer avec une confiance justifiée les perspectives qui s'ouvrent à elle au seuil de son deuxième siècle d'existence.

Textiles et circulation

Ce sont certainement les piétons et les cyclistes qui sont le moins protégés contre les dangers de la circulation. Ce danger est encore plus grand de nuit sur les chemins et les routes mal éclairés des faubourgs et de la campagne, où la circulation est plus rapide.

Divers moyens ont déjà été proposés pour augmenter la sécurité de piétons et cyclistes dans le trafic nocturne, mais aucun ne s'est vraiment imposé. Une fabrique de tissus pour vêtements de sport et de pluie, la maison *Raytex S. A.* à Zurich, s'est attachée au problème et a présenté ce printemps une solution simple, élégante et efficace à la presse et aux autorités responsables de la circulation dans le canton et la ville de Zurich. Il s'agit d'un pigment luminescent imprimé sur les tissus qui deviennent ainsi visibles, la nuit, sous le moindre rayon de lumière. Comme, pour des raisons de prix et de poids, on ne peut pas fabriquer des vêtements entiers, on a

résolu le problème en créant des modèles de vestes de sport, en tissu, en cuir ou en plastique, munies de bandes, passepoils ou empiècements luminescents ; on a créé aussi des ceintures, guêtres, gants, manchettes du même genre. On a réalisé ainsi une série de vêtements et accessoires du meilleur effet, parfaitement élégants et qui rendront certainement de grands services à toutes les personnes obligées de circuler la nuit : touristes, cyclistes, motocyclistes, agents de police ou des services publics, livreurs, etc...

Comme le pigment luminescent peut-être appliqué par impression et qu'il permet de réaliser des effets argent, or ou de diverses couleurs, il a été possible de produire d'attrayants tissus nouveauté hydrofugés pour manteaux de pluie et de mi-saison. Il ne faudrait pourtant pas imaginer qu'il s'agit là de vêtements utilitaires, qu'une femme élégante ne pourrait porter que nuitamment et à

contre cœur... bien au contraire. Nous avons vu des tissus « Pluvaflex » (c'est le nom de ce nouveau produit) en diverses teintes très séduisantes, aux dessins d'une fantaisie de bon goût, et qui n'ont rien à envier aux tissus d'usage courant les plus élégants. Ils peuvent donc être portés aussi bien de jour que de nuit, en toute saison et par tous les temps, d'autant plus que leur impression

luminescente résiste parfaitement aux intempéries, au lavage et au nettoyage chimique.

Les imperméables mode créés en Pluvaflex par divers fabricants suisses consacreront certainement le succès de ce tissu qui allie à son utilité incontestable, une élégance de classe.

« Pourquoi du coton ? »

Dans le cadre de la « Première semaine nationale du coton » (v. p. 110), l'Office de propagande de l'Industrie suisse du coton et de la broderie, à Saint-Gall, a édité, sous le titre ci-dessus, une fort plaisante brochure de propagande, destinée avant tout au personnel de vente du commerce de détail et publiée séparément en français et en allemand. Sur un ton familier et débarrassé de tout souci pédagogique, elle explique les principales caracté-

ristiques du coton, qui en font un textile commercial de qualité. On y trouve des prescriptions de lavage, des explications sur les tissus dit « Wash and wear » et, à la fin, un petit lexique alphabétique dans lequel sont expliquées, d'« apprêtage » à « zéphyr », les principales expressions relatives au coton, qu'un vendeur peut avoir à expliquer au client profane.

OFFICE SUISSE D'EXPANSION COMMERCIALE ZURICH ET LAUSANNE

Les services qu'il peut rendre aux maisons étrangères

But et organisation

Organisme central économique de renseignements, de documentation et de propagande, l'Office suisse d'expansion commerciale (O. S. E. C.) a pour but général d'aider de toutes manières les maisons étrangères désireuses d'entrer en rapports d'affaires avec la Suisse.

Créé le 8 juillet 1927, l'O.S.E.C. est une association subventionnée par la Confédération suisse, les cantons et les villes, et dont font partie de nombreux groupements économiques, ainsi que plus de 1700 industriels et exportateurs suisses de toutes les branches.

Principaux services à disposition des maisons étrangères

Tous les renseignements destinés à des acheteurs étrangers sont en principe fournis **gratuitement**, sauf dans des cas spéciaux exigeant des recherches compliquées et coûteuses.

- 1 Transmission d'adresses de fabricants et commerçants suisses.
- 2 Indication du ou des producteurs suisses d'un article déterminé.
- 3 Entremise pour faciliter à un représentant étranger l'obtention de l'agence d'une maison suisse. Les candidats à une représentation remplissent un questionnaire et si les renseignements sont favorables, l'adresse du représentant est inscrite dans les fichiers de l'O.S.E.C. et son adresse transmise aux maisons suisses cherchant un agent à l'étranger.
- 4 Edition et vente du « Répertoire de la production suisse ». Ce répertoire, établi avec une grande précision, paraît tous les trois ans environ, contient les adresses de plus de 7000 fabricants suisses et mentionne plus de 7000 articles différents. Il est édité en français, allemand, anglais et espagnol et vendu au prix de francs suisses 24.— port compris.
- 5 Organisation des participations suisses aux Foires et Expositions. Renseignements sur ces manifestations.
- 6 Renseignements généraux sur l'économie nationale suisse et sur ses industries. Edition des brochures « Suisse, terre de travail et de liberté » « La Suisse et ses industries », etc.
- 7 Renseignements sur le commerce extérieur entre les pays étrangers et la Suisse. Edition de prospectus et de numéros spéciaux relatifs à ces problèmes.
- 8 Edition des publications périodiques de l'O. S. E. C.:
 - a) « **Technique Suisse** » (Editée en collaboration avec la Société suisse des constructeurs de machines, Zurich.) Abonnement pour 2 ans, fr. 15.—
 - b) « **La Suisse industrielle et commerciale** » Abonnement pour 2 ans, fr. 10.—
 - c) « **Textiles Suisses** » Abonnement annuel, fr. 24.—
 Ces diverses publications sont éditées en plusieurs langues.
- 9 Etude de tous problèmes intéressant l'industrie suisse dans ses rapports avec l'étranger. Examen de requêtes et communications émanant des correspondants étrangers.
- 10 Exécution d'enquêtes détaillées sur le marché suisse (système par sondage) avec la collaboration d'instituts spécialisés.
- 11 Edition et distribution à l'étranger de films sur la Suisse.

Représentation de l'O. S. E. C. à l'étranger

L'O.S.E.C. est en contact très étroit avec les ambassades, légations et consulats de Suisse dans le monde entier et avec les chambres de commerce suisses à l'étranger. Il entretient en outre ses propres bureaux dans plusieurs centres.

OFFICE SUISSE D'EXPANSION COMMERCIALE

ZURICH

Dreikönigstrasse 8
Tél. 25 77 40

LAUSANNE

Rue Bellefontaine 18
Tél. 22 33 33

1 2 3 4 5

Les chiffres figurant sous chaque ville indiquent les attributions de chaque siège.

6 7 8 9 10 11

Index des annonceurs et des maisons mentionnées dans la partie rédactionnelle

Index of Advertisers and Firms contributing to the Editorial Features of this Number

Índice de los anunciantes y de las casas mencionadas en las páginas de texto

Verzeichnis der Inserenten und der im redaktionellen Teil erwähnten Firmen

BRODERIES ET DENTELLES — EMBROIDERIES AND LACES — BORDADOS Y ENCAJES — STICKEREIEN UND SPITZEN

Alondra S. A., Wil	35
B. Ammann, Kirchberg (St-Gall)	26, 152, 153
Bischoff-Textiles S. A., St-Gall	17, 97, 135
Bosshard & Cie S. A., St-Gall	35
Burgauer & Cie S. A., St-Gall	34
Eisenhut & Co., Gals	169
Eugster & Huber S. A., St-Gall	171
Filtex S. A., St-Gall	35
Christian Fischbacher Co., St-Gall	10
Forster Willi & Cie, St-Gall 9, 42, 43, 45, 48, 50, 51, 52, 53, 82, 89, 90, 91, 96	
H. Frei & Cie, Diepoldsau	35
Aug. Giger & Cie, St-Gall	169
Carl Gorini, St-Gall	35
R. & W. Graf, Rebstein	175
Hausammann Textiles S. A., Winterthur	32
Honegger & Cie S. A., St-Gall	32, 154, 111
Hunefus & Cie, St-Gall	174
Kleinberger & Co., St-Gall	175
Leumann, Boesch & Co. S. A., Kronbuehl-St-Gall	170
Theodor Locher & Co., St-Gall	114, 151
A. Naef & Cie, Flawil	45, 47, 56, 57
J. G. Nef & Co. S. A., Hérisau	21, 89
Neuburger & Co. S. A., St-Gall	173
Oertle & Co., Teufen	19
Rau S. A., St-Gall	
Reichenbach & Cie, St-Gall	24, 78, 92, 93, 112, 115
Roelli & Cie S. A., St-Gall	32
Jacob Rohner S. A., Rebstein	25, 44, 56, 82, 83
Paul Sailer & Co., St-Gall	172
Jakob Schläpfer, St-Gall	34, 155
B. Schoenenberger & Co. A.-G., St-Gall	173
Walter Schrank & Co., St-Gall	49, 55, 82
Setarti S. A., Zurich	150
Ed. Sturzenegger S. A., St-Gall	174
A.-G. vorm. Gebrüder Tobler & Co., Teufen	35
Union S. A., St-Gall	40, 41, 46, 54, 74, 85
Wetter & Cie, Hérisau	32

CHAUSSURES — SHOES — CALZADOS — SCHUHE

Chaussures Bally S. A., Schönenwerd	31
-------------------------------------	----

COLORANTS — DYESTUFFS — COLORANTES — FARBSTOFFE

Ciba Société Anonyme Bâle	IV
J. R. Geigy S. A., Bâle	1, 2
Sandoz S. A., Bâle	15

CONFECTION ET LINGERIE EN TISSUS — WOVEN READY- MADE WEAR AND UNDERGARMENTS — ROPAS HECHAS Y ROPAS INTERIOR DE TEJIDO — KONFEKTION UND WÄSCHE AUS STOFF

Emile Anderegg S. A., Weinfelden	8, 32
Baerlocher & Co., Rheineck	32
Leumann, Boesch & Co. S. A., Kronbuehl-St-Gall	170
Schellenberg, Sax & Cie S. A., Trübbach	178
S. A. Jacob Scherrer, Romanshorn	165

DIVERS — MISCELLANEOUS — DIVERSOS — VERSCHIEDENES

Siegfried Bollag & Co., Buying Agents, Zurich	35
Swissair, Zurich	178

ÉCHARPES ET CARRÉS — SQUARES AND SCARVES — CUADRADOS Y ECHARPES — SCHÄRPE UND VIERECK- TÜCHER

F. Blumer & Cie, Schwanden	29, 126
O. Eugster & Co., Trogen	132, 170
Filtex S. A., St-Gall	35
Christian Fischbacher Co., St-Gall	143
Honegger & Cie S. A., St-Gall	III
Max Kreier Co., St-Gall	118, 119
Mavir, Zurich	122
Sager & Cie, Dürrenäsch	132, 177

Siber & Wehrli S. A., Zurich	28
Stoffel & Co., St-Gall	18
Arthur Vetter & Co., Zollikon	126, 177

FILÉS ET RETORS — YARNS AND TWISTS — HILADOS Y TORCIDOS — GARNE UND ZWIRNE

Boppard & Co. S. A., Goldach	170
Feldmühle A.-G., Rorschach	22
Société Industrielle pour la schappe, Bâle	12, 137, 168, 171, 177
Hans Städler S. A., St-Gall	35
Trub & Cie S. A., Uster	32
Société de la Viscose Suisse, Emmenbrücke	36
Emil Wild & Co., St-Gall	35
Zwicky & Cie, Wallisellen	35

FILS A COUDRE — SEWING THREADS — HILOS DE COSER — NAHFADEN

Zwicky & Cie, Wallisellen	35
---------------------------	----

LAINE — WOOL — LANA — WOLLE

Tissage Bleiche S. A., Zofingue	38
A.-G. Miellich, Richterswil	171
Reichenbach & Co., St-Gall	24

MOUCHOIRS — HANDKERCHIEFS — PAÑUELOS — TASCHENTÜCHER

Baerlocher & Co., Rheineck	32, 122
Bischoff-Textiles S. A., St-Gall	27, 128
Albin Breitenmoser S. A., Appenzell	129
Filtex S. A., St-Gall	35
Christian Fischbacher Co., St-Gall	10, 131, 143
A. Gunther & Co. S. A., St-Gall	130, 178
Honegger & Cie S. A., St-Gall	32, 117
Kleinberger & Co., St-Gall	175
Max Kreier Co., St-Gall	118, 119
Mavir Zurich	122
J. G. Nef & Cie S. A., Hérisau	21, 123
Oertle & Co., Teufen	120, 171
Jakob Rohner S. A., Rebstein	25, 121
Paul Sailer & Co., St-Gall	124, 172
Stoffel & Co., St-Gall	18, 125
Ed. Sturzenegger S. A., St-Gall	120, 174
S. A. ci-devant Tobler Frères & Cie, Teufen	35

OUATE ET OUATINE — WADDING AND COTTON-WOOL LINING — HUATA Y HUATINA — WATTE UND WATTIELINE

Grossmann & Cie S. A., Thalwil	170
--------------------------------	-----

RUBANS — RIBBONS — CINTAS — BÄNDER

Sager & Cie, Dürrenäsch	177
Senn & Cie S. A., Bâle	176

TEINTURIERS, IMPRIMEURS, FINISSEURS — DYERS, PRIN- TERS, FINISHERS — TINTOREROS, ESTAMPADORES, APRESTADORES — FÄRBER, DRUCKER, APPRETEURE

Elsässer & Co. A.-G., Kirchberg/Bern	35
Stoffel & Co., St-Gall	18
Weberel Sirmach, Sirmach	35
A.-G. Ausrüstwerke Steig, Hérisau	172
Alwin Wild, St. Margrethen	35
Zwicky & Cie, Wallisellen	35

TISSUS DE COTON, SOIE, LIN, RAYONNE, NYLON ET FIBRANNE — COTTON, SILK, LINEN, RAYON, NYLON AND STAPLE-FIBRE FABRICS — TEJIDOS DE ALGODÓN, SEDA, LINO, RAYÓN, NYLÓN Y FIBRANA — STOFFE AUS BAUM- WOLLE, LEINEN, SEIDE, KUNSTSEIDE, ZELLWOLLE, NYLON

Abegg Frères, Horgen	32
L. Abraham & Cie, Soieries S. A., Zurich	38, 52-59, 76, 86, 87, 88, 94, 95
Emile Anderegg S. A., Weinfelden	8, 32, 148
Baerlocher & Co., Rheineck	32
Burgauer & Cie S. A., St-Gall	34

Elsaesser & Co. A.-G., Kirchberg/Bern	35	Weisbrod-Zürcher Söhne, Hausen a. A.	75, 164
Emar, Tissage de Soieries S. A., Zurich	169	Wetter & Cie, Hérisau	32
Eugster & Huber S. A., St-Gall	171	Winzeler, Ott & Cie S. A., Weinfelden	81, 157, 176
Filtex S. A., St-Gall	35		
Christian Fischbacher Co., St-Gall	10, 81, 94		
Charles Gorini, St-Gall	35		
Berthold Guggenheim Fils & Cie, Zurich	13, 161		
H. Gut & Cie S. A., Zurich	32		
Hausammann Textiles S. A., Winterthur	7, 72, 95, 162, 163		
Heer & Cie S. A., Thalwil	32, III		
Honegger & Co. S. A., St-Gall	35		
Kahn & Reber A.-G., Zurich	11		
Max Kirchheimer Söhne & Co., Zurich	170		
Leumann, Boesch & Co. S. A., St-Gall	14, 32, 79, 80, 84, 113		
Mettler & Cie S. A., St-Gall	171		
A.-G. Mietlich, Richterswil	4		
Naef Frères S. A., Zurich	21, 147		
J. G. Nef & Cie S. A., Hérisau	23, 156		
Raytex A.-G., Zurich	24, 84		
Reichenbach & Cie, St-Gall	174		
Sager & Cie, Durrenäsch	154, 176		
Schneidinger Frères, Zurich	32		
Ernst Schurpf & Co. S. A., St-Gall	6, 158, 159, 160		
Robt. Schwarzenbach & Co., Thalwil	28		
Siber & Wehrli S. A., Zurich	35		
Weberei Sirmach, Sirmach	5, 77		
Stehli & Co., Zurich	18, 85, 90, 149		
Stoffel & Co, St-Gall	20, 70, 71		
S. A. Stünzi Fils, Horgen	3, 32		
Tissage Wallenstadt, Wallenstadt			

TRICOT ET JERSEY (VÊTEMENTS ET LINGERIE) — KNITTED AND JERSEY GOODS (APPAREL AND UNDERWEAR) — ARTÍCULOS DE PUNTO (VESTIDOS Y ROPAS INTERIOR) — TRIKOT UND JERSEY (KONFEKTION UND WÄSCHE)

W. Achtnich & Co. S. A., Winterthur	137, 168
Aspor S. A., Porrentruy	32
O. Eugster & Co., Trogen	170
Hochuli & Cie, Safenwil	133, 174
Lahco S. A., Baden	167
Jakob Laib & Cie, Amriswil	32, 134, 135, 173
Joh. Muller S. A., Wohlen	16, 136
Nabholz S. A., Schoenenwerd	138
A. Naegeli S. A., Trikotfabriken Berlingen u. Winterthur, Winterthur	32
Ruegger & Cie, Zofingue	134, 175
Ruepp & Cie S. A., Sarmentorf	30, 166
Alwin Wild, St. Margrethen	35
Zimmerli & Cie S. A., Aarburg	139

TULLE — NET — TUL — TÜLL

Société suisse de l'industrie tulleière S. A., Munchwilen	11
---	----

Où s'abonner à «TEXTILES SUISSES»?

A. E. F.	Consulat de Suisse Léopoldville, p. a. case postale 156, Brazzaville (Congo français).	Hongrie.	«Kultura» P. O. B. 1, Budapest 72.
Algérie.	Office suisse d'expansion commerciale, 3, rue Edmond-Adam, Alger.	Indochine.	Consulat de Suisse, 35, Bèn Chuong Duong, Saigon.
Angola.	Office suisse d'expansion commerciale, 3 av. Banning. B. P. 1153, Elisabethville (Congo Belge).	Iran.	Ambassade de Suisse, av. Institut Pasteur 122, Téhéran.
A. O. F.	Consulat de Suisse, 1, r. V. Hugo, Dakar.	Italie.	Inter-Orbis, Piazza Diaz, 1, Milano. Camera di Commercio Svizzera in Italia Via Palestro 2, Milano.
Belgique et Luxembourg.	Chambre de commerce suisse en Belgique, 1, rue du Congrès, Bruxelles.	Liban.	Office suisse d'expansion commerciale, Immeuble Achou, avenue Perthus, C. P. 809, Beyrouth.
Brésil du Nord et du Centre.	Câmara de Comércio Suíça do Brasil, 165, Rua Marquês de Abrantes, C. P. 4358, Rio de Janeiro.	Madagascar.	Consulat de Suisse, rue Carayon 17, C. P. 118, Tananarive.
Brésil du Sud.	Câmara de Comércio Suíça do Brasil, 51, Rua Boa Vista, C. P. 8259, São Paulo.	Maroc.	Office suisse d'expansion commerciale, 3, rue Edmond-Adam, Alger.
Bulgarie.	Légation de Suisse ul. Chipka 31, Sofia.	Pologne.	Ambassade de Suisse, A. Ujazdowskie 27, Varsovie 10. P. K. W. Z. «Ruch» Aleje Jerozolimskie Nr. 119, Varsovie.
Canada.	Mr. R. J. Taber, 99, King Street West, Toronto (Ont.). Simon News Agency 1025 Ogilvy Ave, Montreal 15.	Portugal.	Librairie Bertrand, rua Anchieta 31, 1º, C. P. 78, Lisbonne.
Congo Belge.	Office suisse d'expansion commerciale, B. P. 1153, Elisabethville.	Roumanie.	Légation de Suisse 12, Strada Pitar Mos, Bucarest 3.
Egypte.	Chambre de Commerce Suisse en Egypte, 8, rue Aabdel Khalek Saroit Pacha, B. P. 352, Le Caire. Chambre de Commerce suisse en Egypte, 40, rue Safia Zaghbul, B. P. 836, Alexandria.	Suisse.	Office suisse d'expansion commerciale, Bellefontaine 18, Lausanne.
Est Africain Portugais.	Consulat de Suisse, 47, Avenida J. Antonio de Aguiar, Lourenço-Marques.	Syrie.	Office suisse d'expansion commerciale, immeuble Achou, avenue Perthus, C. P. 809, Beyrouth. Librairie le Phare, rue Telal, C. P. 301, Alep.
France.	Arthur Reins, Revues textiles, 4, square Moncey, Paris. IXe (C.C.P. Paris 809.11) Chambre de commerce suisse en France, 16, av. de l'Opéra, Paris 1er. Société française du Livre, 57, rue de l'Université, Paris VIIe.	Tchécoslovaquie.	Agence de journaux «Orbis», Stalinova 46, Prague XII.
Haïti.	Librairie l'Abeille S. A., place Goffrard, P. O. B. A. 65, Port-au-Prince.	Tunisie.	Office suisse d'expansion commerciale, 3, rue Edmond-Adam, Alger.
		Turquie.	Librairie Hachette, B. P. 2219, 469, Istiklal Caddesi, Istamboul.
		Yugoslavie.	Légation de Suisse, Bircaninova 27, Belgrade. Consulat de Suisse, Bogoviceva 3, Zagreb.

Abonnez-vous à la revue

TEXTILES SUISSES

si vous désirez la recevoir régulièrement !